



Depuis 2017 et dans le cadre de la Loi de programmation militaire 2019-2025, Florence Parly a initié une vaste transformation du ministère des Armées afin de :

1) Rendre plus efficaces les forces :

- Equipement des forces : améliorer la conduite des programmes d'armement
- Maintien en condition opérationnelle : augmenter la disponibilité des matériels des armées
- Accroître la performance de la chaîne logistique des armées
- Améliorer les soutiens interarmées : santé, munitions, énergies, commissariat

2) Améliorer et simplifier le quotidien des agents et le service rendu aux usagers :

- Améliorer la performance du secteur Immobilier - Infrastructure
- Placer le personnel du ministère au centre des préoccupations : accompagnement social, rémunération, mixité, égalité et diversité
- Administration générale et simplification : simplifier l'ensemble des processus internes au ministère
- Rénover les liens avec le monde combattant
- Mieux valoriser et faire connaître le patrimoine culturel du ministère des Armées

3) Préparer l'avenir des armées :

- Exploiter toutes les potentialités du numérique
- Favoriser l'innovation sur tous les plans
- Intégrer la dimension du développement durable
- Améliorer l'action internationale du ministère et le soutien aux exportations

En appui à ces axes structurants, le ministère a transformé ses processus internes pour améliorer son fonctionnement en matière financière, d'organisation centrale et territoriale, de communication et de contrôle interne.

Nous contacter :

Contact cellule mécénat du bureau des actions culturelles et des musées :
dpma-mecenat.contact.fct@intradef.gouv.fr


Lien vers le site du ministère des Armées : <https://www.defense.gouv.fr/>


Lien vers le site dédié au patrimoine et à la culture : <https://www.defense.gouv.fr/sga/au-service-nation-du-public/memoire-culture-patrimoines>


Lien vers le site du service historique de la défense : <https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/>


Lien vers le baromètre LPM : <https://barometre-lpm.defense.gouv.fr>

 Ministère des Armées

 @Armees_gouv

 Ministère des Armées

 Ministère des Armées

 @armees_gouv

CHANTIER DE MODERNISATION

PATRIMOINE CULTUREL DE DÉFENSE



« Le ministère des Armées et la bande dessinée, à première vue, ce n'est pas une association qui paraît couler de source. Plus largement, lorsqu'on pense au ministère des Armées, on ne pense pas naturellement à la culture et au patrimoine. Et pourtant, on aurait tort. »

Florence Parly, 5 octobre 2020

CONSTATS / OBJECTIFS

Deuxième acteur culturel de l'État après le ministère de la Culture, le ministère des Armées est le dépositaire d'un patrimoine culturel riche et diversifié, tant matériel (monuments, nécropoles, musées, bibliothèques, archives...) qu'immatériel (traditions, cérémonies, musique...). La politique culturelle vise à conserver, enrichir, valoriser, développer et transmettre ce patrimoine.

Face aux transformations numériques, technologiques, économiques et sociétales, le ministère devait adapter sa politique culturelle.

Conscient de la nécessité de s'adapter aux attentes des publics, de les placer au cœur des politiques culturelles et de répondre aux défis des transitions numériques, le ministère a proposé un plan d'action ambitieux. Ce chantier de transformation avait pour objectifs :

1. De préparer les musées de demain
2. De moderniser la fonction archives du ministère pour qu'elle entre dans l'ère du numérique
3. De conserver et de valoriser le patrimoine culturel du ministère pour mieux le faire connaître et le rendre accessible
4. De moderniser le cadre d'action de la politique culturelle



©Pascal Aimar/Oppic/Tendance Floue

PRINCIPALES RÉALISATIONS

• **Une politique culturelle dynamique et cohérente.** La directive de politique culturelle 2021-2023 est résolument dynamique et tournée vers les territoires. Ainsi, le ministère est par exemple présent aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois, au Festival international du livre d'histoire militaire et au festival international du film d'histoire de Pessac.

• **Accompagner la mutation des musées.** Des projets de rénovation, d'extension et de transformation permettent de renouveler l'offre culturelle et pédagogique des musées du ministère, de mieux protéger leurs collections, d'étendre les parcours permanents au bénéfice des publics (2 millions de visiteurs annuels hors crise sanitaire) et d'affermir leurs modèles économiques. La programmation culturelle est rythmée par les expositions temporaires, au nombre de 32 pour l'ensemble des musées en 2020. L'approfondissement de partenariats avec les collectivités locales autour des antennes du musée national de la Marine ou des musées de l'armée de Terre accroît le rayonnement du patrimoine culturel de défense dans les territoires.

• **Moderniser la valorisation du patrimoine.** Les actions de communication se sont multipliées : webinaires, portail culturel du site Mémoire des Hommes (<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/> - 360 000 visites en 2021), quinze coéditions en moyenne chaque année, soutien à 25 documentaires et concerts digitalisés en 2021, mais aussi allocation de thèses, de contrats doctoraux et un prix de la bande dessinée (« Les Galons de la BD »).

• **Transformation numérique de la fonction archives.** Déploiement du logiciel Archipel, participation au programme interministériel d'archivage électronique Vitam et contribution au déploiement du SI Clade dans les 50 unités documentaires et bibliothèques. Le site internet du Service historique de la défense favorise l'accès aux archives des armées (<https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/>). Depuis 2021, la plateforme numérique ministérielle « ImagesDéfense » (<https://imagesdefense.gouv.fr/>), propose plus de 190 000 photos et 500 heures de films produits par l'Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD) et l'ensemble des organismes d'information et de communication du ministère.

ILLUSTRATIONS



La rénovation du musée national de la Marine

La conduite des travaux du musée national de la Marine à Chailot permettra au public d'accéder à une présentation du patrimoine culturel maritime modernisée en 2023.



Le rayonnement du patrimoine culturel de défense dans les territoires

Le site de Rochefort a été intégré fin 2020 à titre expérimental dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté de l'agglomération Rochefortaise Océan sur le parcours culturel de l'Arsenal des Mers.



« Mémoire des Hommes »

Le portail culturel du ministère, le site « Mémoire des Hommes », a publié de nouvelles pages pour faciliter l'accès aux archives des essais nucléaires en Polynésie française, et propose ses bases de données en libre téléchargement (*open data*). Il a ouvert l'indexation aux registres de contrôle de troupes de l'Ancien Régime.



Le projet Archipel au Service historique de la défense

Archipel dote le ministère d'un système d'archivage électronique s'appuyant sur la solution interministérielle Vitam depuis mars 2021. Il permettra de gérer plus de 10 millions de dossiers papiers et près de 250 téraoctets. Il rationalise les versements et les recherches d'archives, améliore le service aux usagers externes et aux agents du ministère.



Création de la Direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA)

Afin de mieux soutenir les différentes politiques portées par le ministère des armées une nouvelle direction dédiée exclusivement aux questions de mémoire, de culture et d'archives a été créée en 2022.